

Formation : Assistant Médico-Technique / Manipulateur en Décompression Neurovertébrale (DNV)

Contexte et finalité – Informations générales sur la formation

Dans un contexte de professionnalisation croissante des pratiques en décompression neurovertébrale, la formation Assistant Médico-Technique / Manipulateur en Décompression Neurovertébrale (DNV) vise à garantir un haut niveau de compétence technique, une homogénéité des pratiques et une prise en charge sécurisée des patients, sous la responsabilité d'un praticien habilité.

OFC – Organisme de Formation et Certification accompagne les futurs assistants et collaborateurs afin de leur permettre d'acquérir les connaissances anatomiques fondamentales, la maîtrise des équipements de décompression et les bonnes pratiques opérationnelles nécessaires à l'installation des patients et à l'application des protocoles définis par le praticien responsable.

Cette formation constitue un perfectionnement technique et ne confère en aucun cas un droit d'exercice médical ou paramédical autonome. Les actes relevant de l'évaluation clinique et de la mise en place des protocoles demeurent exclusivement de la responsabilité du professionnel de la santé habilité.

Intitulé : Assistant Médico-Technique / Manipulateur en Décompression Neurovertébrale (DNV)

Public visé : Professionnels de santé, personnes en reconversion professionnelle, futurs collaborateurs sous supervision de praticiens DNV issue du milieu médical ou paramédical règlementé.

Prérequis : Projet de création de centre ou acquisition de tables de décompression neurovertébrale auprès d'un distributeur de la marque Chattanooga représenté par ENOVIS.

Durée : 28 heures (4 jours consécutifs, 09h00 – 17h00)

Modalité : Présentiel

Effectif : 5 à 10 participants

Sanction : Attestation de fin de formation et certificat de droit d'exploitation des techniques DNV

Procédure de positionnement préalable

Afin de garantir la qualité pédagogique de nos formations et de respecter les exigences du Référentiel National Qualité (Qualiopi), chaque candidat fait l'objet d'un positionnement préalable avant validation définitive de son inscription.

Ce positionnement prend la forme d'un formulaire en ligne permettant de :

- vérifier l'adéquation du profil du candidat avec les prérequis de la formation ;
- analyser son parcours, son expérience et ses acquis ;
- identifier ses objectifs professionnels et ses attentes ;
- évaluer son niveau initial afin d'adapter, si nécessaire, l'accompagnement pédagogique.
-

L'inscription définitive est confirmée après étude du dossier par le responsable pédagogique.

Cette démarche garantit l'homogénéité des groupes, la sécurité des pratiques enseignées et la cohérence du parcours de formation.

Objectifs de la formation

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Maîtriser les bases fondamentales de l'anatomie et de la physiologie vertébrale nécessaires à la compréhension des protocoles DNV ;
- Identifier les principales postures et troubles vertébraux dans le cadre de son rôle d'assistant, sans établir de diagnostic médical ;
- Recueillir et compléter les questionnaires patients préalables à toute séance de décompression, conformément aux procédures internes ;
- Installer le patient et paramétrer la table de décompression neurovertébrale en fonction des indications définies par le praticien responsable (morphologie, âge, antécédents, protocole établi) ;
- Informer, accompagner et rassurer le patient avant et après la séance, dans le respect des consignes du praticien ;
- Appliquer les techniques DNV exclusivement sous la responsabilité et la supervision d'un professionnel de santé habilité ;
- Participer à l'organisation et au développement opérationnel d'un centre DNV en partenariat avec DNV IDF – Les Cliniques du Dos.

Public visé

La formation Assistant Médico-Technique / Manipulateur en Décompression Neurovertébrale (DNV) s'adresse prioritairement aux professionnels de santé diplômés d'État exerçant dans le respect de leur décret de compétences et intervenant au sein d'une structure encadrée par un praticien habilité.

Elle est également accessible :

- aux personnes en reconversion professionnelle souhaitant exercer en qualité d'assistant ou collaborateur technique au sein d'un centre de décompression neurovertébrale ;
- aux futurs collaborateurs appelés à intervenir exclusivement sous la supervision et la responsabilité effective d'un professionnel de santé légalement habilité ;
- aux porteurs de projet de création ou d'intégration dans un centre DNV, dans le respect strict du cadre réglementaire applicable.

L'assistant manipulateur ne peut en aucun cas établir un diagnostic, définir un protocole thérapeutique ou exercer de manière autonome.

La mise en place des protocoles patients relève exclusivement de la compétence et de la responsabilité du praticien de santé responsable du centre ou du cabinet.

La formation constitue un perfectionnement technique à l'utilisation des équipements de décompression neurovertébrale. Elle ne confère aucun droit d'exercice médical ou paramédical autonome et ne se substitue pas aux diplômes, autorisations ou obligations prévues par le Code de la santé publique.

Prérequis et conditions d'accès

Public éligible

La formation Assistant Médico-Technique / Manipulateur en Décompression Neurovertébrale (DNV) est destinée aux professionnels ou collaborateurs intervenant exclusivement sous la responsabilité et la supervision d'un professionnel de santé habilité, conformément aux dispositions du Code de la santé publique.

Cette formation ne s'adresse pas à des personnes souhaitant exercer de manière autonome la décompression neurovertébrale.

Le candidat doit :

- Exercer ou être amené à exercer au sein d'un centre ou cabinet dirigé par un professionnel de santé habilité ;
- Intervenir dans un cadre réglementaire conforme à l'organisation de la structure d'accueil ;
- Disposer d'un projet professionnel concret d'intégration au sein d'un centre de décompression neurovertébrale ;
- Ou intervenir dans une structure équipée d'une table de décompression neurovertébrale distribuée par DNV France (distributeur sélectif de la marque Chattanooga).

Vérification des prérequis

L'accès à la formation est conditionné à :

- La validation du cadre d'intervention du candidat (structure, supervision, responsabilité médicale identifiée) ;
- La réalisation d'un entretien de positionnement préalable permettant :
 - d'analyser l'adéquation du profil avec les objectifs pédagogiques ;
 - d'identifier les besoins spécifiques en compétences techniques ;
 - d'adapter, si nécessaire, le parcours de formation.

Cadre légal

La formation constitue un perfectionnement technique destiné à des assistants ou collaborateurs intervenant sous supervision.

Elle ne confère en aucun cas un droit d'exercice médical ou paramédical autonome et ne permet pas la mise en place de protocoles patients de manière indépendante.

La définition des indications, l'évaluation clinique du patient et la mise en place des protocoles de prise en charge relèvent exclusivement de la responsabilité du professionnel de santé habilité dirigeant la structure.

Objectifs de la formation

La formation Assistant Médico-Technique / Manipulateur en Décompression Neurovertébrale (DNV)

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- Maîtriser les bases fondamentales de l'anatomie et de la physiologie vertébrale nécessaires à la bonne compréhension des protocoles DNV ;
- Identifier les principales postures et troubles vertébraux dans le cadre strict de son rôle d'assistant, sans établir de diagnostic médical ni intervenir dans la décision thérapeutique ;
- Recueillir, vérifier et compléter les questionnaires patients préalables à toute séance, conformément aux procédures internes définies par le centre et le praticien responsable ;
- Installer le patient et paramétrer la table de décompression neurovertébrale selon les indications précises établies par le praticien habilité (morphologie, âge, antécédents, protocole validé) ;
- Informer, accompagner et rassurer le patient avant, pendant et après la séance, dans le respect des consignes professionnelles ;
- Appliquer les techniques instrumentales de décompression exclusivement sous la responsabilité et la supervision effective d'un professionnel de santé légalement habilité ;

- Contribuer à l'organisation et au fonctionnement opérationnel d'un centre DNV, notamment dans le cadre d'un partenariat avec DNV IDF – Les Cliniques du Dos.

Cette formation constitue un perfectionnement technique destiné à des collaborateurs intervenant sous supervision. Elle ne confère en aucun cas un droit d'exercice médical ou paramédical autonome et s'inscrit dans le respect strict du cadre réglementaire en vigueur.

Durée, organisation et modalités pédagogiques

1. Action de formation initiale

Durée : 28 heures

Organisation : 4 jours consécutifs

Horaires : 9h00 – 17h00

Modalité : Présentiel

Effectif : 5 à 10 participants maximum

Rythme : 1 à 2 sessions par mois

Cette phase alterne apports théoriques, démonstrations techniques et mises en pratique supervisées. Elle vise l'acquisition des connaissances anatomiques, des compétences techniques liées à l'utilisation des tables de décompression neurovertébrale et la maîtrise des protocoles dans le respect du cadre réglementaire applicable aux professionnels de santé.

2. Mise en situation professionnelle encadrée

À l'issue de la formation initiale, un accompagnement pratique obligatoire d'une durée minimale de 3 jours est organisé pour l'ensemble des futurs praticiens.

Cette période de mise en situation réelle permet :

- L'application concrète des protocoles de décompression neurovertébrale
- La validation des gestes techniques en conditions d'exercice
- L'ajustement des pratiques sous supervision
- La sécurisation de la prise en charge des patients

La mise en situation est réalisée sous la responsabilité d'un praticien habilité, conformément aux exigences professionnelles et réglementaires en vigueur.

3. Évaluation et validation des compétences

La validation finale repose sur :

- L'évaluation continue durant la formation initiale
- L'observation des compétences en situation pratique
- La vérification de la maîtrise des protocoles et des règles de sécurité

Une attestation de fin de formation est délivrée après validation des acquis.

Contenu pédagogique et déroulé

Module 1 – Base scientifiques – théorique

Ce module vise à poser les bases scientifiques nécessaires à la compréhension de la décompression neurovertébrale :

- Pathologies de la colonne vertébrale
- Rappels d'anatomie vertébrale et notions d'embryologie
- Pathologies traumatiques, tumorales et dégénératives
- Disques intervertébraux : histologie et propriétés mécaniques
- Principes fondamentaux de la Décompression Neurovertébrale (DNV)
- Présentation du protocole standard
-

L'objectif est de permettre au futur manipulateur de comprendre le contexte clinique dans lequel il intervient.

Module 2 – Maîtrise technique et équipements

Ce module est centré sur la maîtrise technique des équipements :

- Installation sécurisée du patient
- Application des règles de sécurité et des précautions d'usage
- Paramétrage des tables de décompression (cycle, fréquence, intensité, hauteur, temps de traction et de relâchement)
- Application des protocoles personnalisés définis par le praticien responsable

L'assistant manipulateur intervient exclusivement sous la responsabilité d'un praticien habilité, seul autorisé à évaluer le patient et à définir les protocoles de prise en charge.

Module 3 – Accompagnement pratique

Ce module vise la mise en application concrète des compétences acquises :

- Mise en situation réelle aux côtés d'un praticien formé
- Jeux de rôle
- Études de cas pratiques supervisées
- Ajustement des gestes techniques et validation des bonnes pratiques

Cet accompagnement permet de sécuriser l'intégration professionnelle et de garantir une pratique conforme aux exigences réglementaires et aux standards de qualité définis par OFC.

Méthodes pédagogiques

1. Adaptation aux besoins des participants

La formation est construite selon une approche progressive et individualisée, permettant d'adapter le parcours aux besoins et au niveau initial de chaque stagiaire.

Les modalités pédagogiques comprennent :

- Un entretien individuel de pré-positionnement permettant d'analyser les acquis, les objectifs professionnels et les besoins spécifiques du stagiaire ;
- Des apports théoriques structurés relatifs aux fondamentaux anatomiques et aux protocoles DNV ;
- Des exercices pratiques encadrés sur site, favorisant l'acquisition des gestes techniques ;
- Des mises en situation professionnelle et jeux de rôle, permettant l'application concrète des protocoles ;
- Des exercices d'entraînement complémentaires, lorsque nécessaire, afin de renforcer l'assimilation des compétences ;
- La remise d'un support pédagogique individualisé, facilitant le suivi de progression.

L'adaptation pédagogique est assurée tout au long du parcours par des ajustements réalisés en fonction des résultats intermédiaires et des besoins identifiés.

2. Moyens techniques et humains mobilisés

La formation s'appuie sur des moyens pédagogiques adaptés aux objectifs visés :

Moyens techniques :

- Tables de décompression neurovertébrale distribuées par DNV France
- Matériel informatique et supports audiovisuels
- Documentation et supports pédagogiques remis aux stagiaires

Moyens humains :

- Encadrement par des formateurs qualifiés et habilités, disposant d'une expertise technique en décompression neurovertébrale
- Accompagnement individualisé
- Mise en place d'un cahier de suivi pédagogique individuel, assurant la traçabilité de la progression et des évaluations

3. Modalités d'évaluation et de validation des compétences

L'évaluation des acquis est organisée tout au long du parcours de formation afin de mesurer l'atteinte des objectifs pédagogiques et l'acquisition effective des compétences visées.

4. Évaluation en amont

- Entretien de positionnement préalable
- Analyse du profil et des besoins du stagiaire
- Adaptation éventuelle du parcours

5. Évaluation en cours de formation (contrôle continu)

- QCM et quiz à l'issue des modules théoriques
- Études de cas cliniques
- Mises en situation pratiques supervisées
- Observation des gestes techniques
- Grille d'évaluation individuelle renseignée par le formateur
-

Ces évaluations permettent de vérifier :

- La maîtrise des connaissances anatomiques et physiopathologiques
- La compréhension des protocoles DNV
- La capacité à paramétrer et utiliser la table de décompression
- Le respect des règles de sécurité et du cadre réglementaire

6. Évaluation finale

- Validation des compétences en situation pratique
- Analyse d'un ou plusieurs cas cliniques
- Vérification de l'autonomie professionnelle dans le respect des responsabilités liées à l'exercice

La validation des acquis conditionne la délivrance des documents de fin de formation.

7. Attestation et traçabilité

À l'issue du parcours, une attestation de fin de formation est délivrée conformément à l'article L6353-1 du Code du travail.

Elle mentionne :

- L'intitulé de l'action
- Les objectifs visés
- La nature et la durée de la formation
- Les résultats de l'évaluation des acquis

8. Supports et moyens pédagogiques

- Support pédagogique remis en début de formation
- Documents techniques et protocoles DNV
- Exercices d'entraînement et travaux pratiques
- Accompagnement individualisé si nécessaire

L'approche pédagogique est active, participative et progressive, favorisant l'ancrage des compétences en situation professionnelle réelle.

Suivi et accompagnement post-formation

Dans le cadre de sa démarche qualité et d'amélioration continue, OFC – Organisme de Formation et Certification met en place un dispositif structuré de suivi post-formation visant à sécuriser la montée en compétences et l'intégration professionnelle des participants.

1. Entretien de suivi individualisé

À l'issue de la formation, un entretien de suivi est systématiquement proposé afin de :

- Évaluer la mise en application des compétences acquises en situation professionnelle ;
- Identifier les éventuelles difficultés techniques, organisationnelles ou méthodologiques ;
- Déterminer, si nécessaire, des actions correctives ou des compléments de formation.

Cet entretien fait l'objet d'une traçabilité interne conformément aux procédures qualité de l'organisme.

2. Accompagnement technique et pédagogique

Un accompagnement personnalisé peut être mis en place sur une période de 6 à 12 mois après la formation.

Il peut inclure :

- Un appui technique à l'utilisation des tables de décompression neurovertébrale ;
- Un soutien méthodologique dans l'application des protocoles sous la responsabilité du praticien habilité ;
- Des échanges réguliers visant à garantir la conformité des pratiques au cadre réglementaire en vigueur.

Ce suivi contribue à la sécurisation des pratiques professionnelles et à la consolidation des compétences.

3. Accompagnement à la structuration de projet

Pour les porteurs de projet, OFC propose un accompagnement spécifique pouvant comprendre :

- Une aide à la structuration de l'activité ;
- L'élaboration d'un prévisionnel d'exploitation ;
- Des conseils organisationnels liés au lancement ou au développement d'un centre.

Cet accompagnement est distinct de l'action de formation et s'inscrit dans une logique d'appui au développement professionnel.

4. Démarche qualité et traçabilité

L'ensemble des actions de suivi, d'accompagnement et d'évaluation fait l'objet d'une traçabilité formalisée dans le cadre du système de management de la qualité d'OFC, conformément aux exigences du référentiel national qualité (Qualiopi).

Accessibilité et modalités de financement

OFC – Organisme de Formation et Certification informe et accompagne les candidats dans l'identification des dispositifs de financement mobilisables selon leur situation professionnelle.

La formation peut, sous conditions d'éligibilité, faire l'objet d'une prise en charge par :

- les OPCO (Opérateurs de Compétences) pour les salariés et travailleurs indépendants,
- France Travail pour les demandeurs d'emploi,
- tout autre dispositif de financement applicable.

Un accompagnement administratif peut être proposé afin de faciliter les démarches de constitution de dossier.

Conformité

Conformément aux articles L6353-1 et L6313-1 du Code du travail :

- Programme préétabli avec objectifs clairs
- Moyens pédagogiques adaptés
- Suivi et évaluation des résultats
- Remise d'attestation précisant objectifs, durée et résultats d'évaluation